



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.

How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	ECHE EPLEFPA Cibeins
Project title:	Candidature à la charte ECHE du lycée Agricole de Cibeins
Coordinator contact:	ERAUD Isabelle, lycée Agricole de Cibeins

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	Établissement public local de formation professionnelle agricole	EPLEFPA Cibeins	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE.....	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	11
2.1 General organisation and management	11
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy.....	12
2.3 Communication and visibility	13
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	14
3.1 ECHE fundamental principles	14
3.2 Mobility activities	17
3.3 Cooperation projects.....	19
4. DECLARATIONS.....	20
ANNEXES.....	21

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>
Number of students

<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	140
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	0
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	31
Administrative staff:	5
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	4
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	
2 nd Cycle (e.g. Master):	
3 rd Cycle (e.g. PhD):	

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	11
Number of outbound students to Partner countries:	0
International degree students	

<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	

Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT
<p>Participation in Erasmus+</p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals: <ul style="list-style-type: none"> • Mobility project for higher education students and staff <ul style="list-style-type: none"> ○ Student mobility for studies ○ Student mobility for traineeships ○ Staff mobility for teaching ○ Staff mobility for training ○ Blended intensive programmes • Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions: <ul style="list-style-type: none"> • Partnerships for Cooperation • Partnerships for Excellence – European Universities • Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees • Partnerships for Innovation • Alliances for Innovation • Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation. • Jean Monnet Actions <p>Strategy, objectives and impact</p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i></p> <p>Indicators</p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.</i></p> <p> <i>If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.</i></p>
Participation in Erasmus+

Le lycée Agricole de Cibeins est localisé en zone périurbaine à 25 km au nord de la ville de Lyon, sur la commune de Misérieux. Il fait partie de la collectivité territoriale Dombes Saône Vallée. Constitué de 3 centres (un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel, un centre d'apprentissage et de formation pour adultes et une exploitation Agricole de polyculture élevage), il accueille 400 apprenants et emploie 100 agents.

Les origines sociales des apprenants sont diverses : la majorité vient d'un milieu rural, principalement de la région Auvergne Rhône Alpes. Quelques apprenants sont originaires des pôles urbains (Lyon, Villefranche sur saone). Environ un tiers des étudiants en BTS sont issus du monde Agricole.

L'établissement propose plusieurs formations : une formation baccalauréat Général avec des options hippologie et agronomie, une formation baccalauréat sciences et technologies du vivant avec les options productions agricoles et aménagement des espaces, une formation baccalauréat professionnel avec les options élevage canin et félin, aquaculture et technologies vente en animalerie.

Pour l'enseignement supérieur, l'établissement propose 4 filières : BTSA productions animales, BTSA aquaculture, BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE) et BTSA technico-commercial, Option Univers jardin et animaux de compagnie (UJAC)

La coopération internationale (CI) est l'une des 5 missions de l'Enseignement Agricole dont les objectifs principaux sont "d'accroître les compétences, l'employabilité, la mobilité choisie des futurs professionnels et de renforcer les dispositifs de formation et de recherche à l'international." (<https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/missions/missions>)

La coopération internationale est au cœur du projet d'établissement structuré autour de 2 axes principaux : Rendre visible l'établissement et Développer la cohésion de la communauté éducative. Pour conduire ce projet, l'établissement peut solliciter différents appuis institutionnels

- Les Référents EPA2 "Appui aux équipes pour enseigner les transitions éducative et agroécologique" (2 de ces référents sont également professeurs dans l'établissement)

-Département Agricultures et transitions de la Bergerie nationale de Rambouillet.

-Edu Coop AURA : réseau Auvergne Rhone Alpes de l'enseignement Agricole pour l'éducation à la coopération internationale.

A ce jour, plusieurs activités Erasmus + ont été menées pour répondre aux axes stratégiques du projet d'établissement :

-Action KA1

Mobilités des apprenants dans le cadre d'un Module d'adaptation professionnelle (MAP) pour les élèves de baccalauréat professionnel. Ces mobilités sont organisées dans le cadre d'un consortium régional et concernent une dizaine d'élèves par an qui ont fait des stages de 15 jours dans des refuges d'animaux en Espagne, au Portugal, à Malte, en Slovaquie, en Crète, en Grèce,, en Belgique et en Irlande. et dans des structures de mushers en Finlande.

-depuis 3 ans, le lycée reçoit des apprenants slovaques de l'école Stredna Odborna Skola localisée à Pruske (en moyenne 5 tous les deux ans) qui sont immergés pendant 15 jours dans la formation baccalauréat professionnel élevage canin.

-En 2020, une étudiante de l'université d'agronomie de Vienne (Haup) est venue pour un stage de 3 mois dans l'enseignement (malheureusement interrompu par la COVID)

-Action KA 2

Le lycée a été partenaire du projet NECTAR (2021-2023) : New Education and Transition in Agriculture and Rurality. Une équipe de 4 enseignants a échangé des pratiques pédagogiques sur enseigner la fertilité des sols avec un établissement autrichien (Landwirtschaftliche Fachschule Langenlois).

Ces activités Erasmus + ont plusieurs intérêts pour l'établissement :

-encourager le travail en équipe. Pour organiser les mobilités des apprenants, il faut se mettre d'accord sur un calendrier afin de déterminer les dates de stage et sur les modalités d'évaluation du stage dans le parcours de l'apprenant. Cette collaboration amène les enseignants de matières techniques et des matières générales (langues vivantes) à travailler ensemble.

-développer les compétences de gestion de projet comme ce fut le cas avec le projet NECTAR où un membre du personnel enseignant était en charge de la rédaction et de la mise en œuvre du projet.

-développer les compétences des enseignants grâce aux échanges de pratiques pédagogiques (action

KA2), en particulier sur la thématique de la transition agro-écologique.

-renforcer l'attractivité de l'établissement grâce aux témoignages positifs des élèves qui ont vécu une mobilité

-développer et renforcer les partenariats

D'ici 2027, l'établissement continuera à proposer à ses apprenants des stages de 15 jours dans le secteur canin et à recevoir les étudiants de l'école slovaque de Puske. Nous travaillons également à la mise en oeuvre de Nouvelles activités Erasmus + comme :

-des mobilités étudiantes pour les stages des BTSA si nous obtenons l'habilitation pour la charte ECHE. Nous avons dorénavant et déjà des contacts avec des partenaires autrichiens suite à différents partenariats passés.

-un engagement dans une action KA2 pour des échanges de pratiques pédagogiques sur l'urgence climatique (le projet est en cours de rédaction et porté par la bergerie nationale de Rambouillet)

-des mobilités entrantes pour des étudiants qui peuvent venir en stage sur notre exploitation Agricole ou dans le lycée s'ils font des études pour devenir professeurs.

-des mobilités hybrides pour favoriser l'inclusion des étudiants apprentis pour qui c'est plus compliqué de se déplacer au-delà de 15 jours de stage.

-des mobilités hybrides intensives pour encourager les personnels et/ou étudiants qui ne peuvent pas s'absenter tout un semestre. Nous souhaiterions proposer un BIP sur les haies agricoles et nous envisageons de travailler avec l'université d'agronomie de Vienne (Haup) avec qui nous avons déjà fait des échanges.

Toutes ces activités seront menées dans le respect des principes de la charte ECHE et des priorités de programmation E+ 21-27 et notamment: la gratuité des frais d'inscription, l'inclusion, la promotion des déplacements à moindre empreinte carbone, l'utilisation des outils proposés par l'Initiative Carte Etudiante Européenne

Strategy, objectives and impact

La Coopération internationale de l'établissement est construite autour de 2 axes stratégiques :

Rendre visible l'établissement

Développer la cohésion de la communauté éducative

Pour déployer ces deux axes stratégiques, nous avons un plan d'actions incluant des activités Erasmus +et des actions de modernisation des formations

-action 1 : moderniser les formations de notre EPL

Un groupe de travail est actuellement constitué pour mettre en oeuvre la semestrialisation en BTSA. La refonte des diplômes par le ministère de l'agriculture actuellement en cours amène les équipes à revoir l'organisation des formations dans leur ensemble (calendrier, modules, objectifs professionnels, modalités d'évaluation). Dans le cadre de ce travail, la question des mobilités est un enjeu posé par les équipes de formation.

-action 2 : augmenter le nombre de mobilités pour les apprenants et les personnels de l'établissement. Cette action découle directement de l'action 1. Nous continueront les mobilités de stage pour les apprenants de la filière baccalauréat professionnel et nous en proposerons aux étudiants des filières BTSA. Les mobilités hybrides permettront d'inclure les étudiants apprentis et des membres du personnel. L'accréditation de la charte ECHE nous permettra de développer les mobilités entrantes aussi bien pour des étudiants que pour des personnels des structures du supérieur partenaires.

-action 3 : Poursuivre et développer les partenariats

L'établissement a des partenariats réguliers avec quelques structures dans différents pays :

-les refuges d'animaux et les entreprises de mushers où nos apprenants de baccalauréat professionnel partent en stage de 15 jours,

-l'école Stredna Odborna Skola de Pruske,

-l'université d'agronomie de Vienne (Haup)

- l'école d'agriculture de Langenlois en Autriche.

Nous souhaitons développer de nouveaux partenariats, notamment avec des établissements de l'enseignement supérieur pour mener l'action 2.

-action 4 : Développer la transversalité des activités Erasmus + au sein de l'EPL

Les activités Erasmus + de notre établissement existent ponctuellement au sein de chaque formation et nous cherchons à les rendre plus visibles à l'échelle de l'EPL en favorisant leur coordination via un comité de pilotage où siègent des membres représentatifs des 3 centres de l'EPL. Cette conduite des activités Erasmus + permettra aussi de mener les actions 2 et 3. Cette action vise également à répondre aux principes de la charte ECHE : transparence, inclusion et équité pour les participants.

Ce plan d'actions décliné en 4 points aura plusieurs impacts

-Pour les étudiants : L'intégration des mobilités dans les cursus des étudiants est un atout supplémentaire pour leur réussite à l'examen et leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études (certains étudiants postulent dans des licences professionnelles, dans des écoles d'ingénieur ou dans des classes préparatoires pour les concours aux grandes écoles). Nous nous donnons un objectif d'une dizaine de mobilités sortantes pour les étudiants de BTS et de 3 à 4 mobilités entrantes.

-Pour les personnels : la proposition de différentes mobilités (dont certaines en forme hybride) est une opportunité supplémentaire au plan de formation continue. Avec la rénovation des diplômes, les personnels expriment un besoin croissant de formation continue et les mobilités Erasmus + peuvent y répondre. Le travail en équipe est devenu primordial dans la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation des diplômes rénovés. L'approche transversale des activités Erasmus+ viendra compléter les dynamiques des équipes déjà mobilisées. Le manager responsable de cette transversalité pourra également accompagner les équipes éducatives dans l'ingénierie de projet. Nous nous donnons un objectif d'une dizaine de mobilités sortantes pour les personnels de l'établissement et de 4 à 5 mobilités entrantes.

-Pour l'établissement :

Comme indiqué dans notre axe stratégique, il s'agit de rendre visible l'EPL en augmentant la qualité de notre offre de formation par des propositions de mobilités entrantes et sortantes.

Inscrire ces offres à notre programme de formation implique un travail collaboratif entre les différents centres constitutifs de l'EPL qui existe déjà, mais qui en sera renforcé.

L'établissement est engagé dans différents réseaux qui pourront ainsi être renforcés

-à l'échelle locale : partenariat avec l'établissement d'enseignement supérieur vétagosup de Marcy l'Etoile et l'école d'osthéoopathie animale de Lyon, Isostéo. Les mobilités Erasmus + pourront se construire avec ce réseau

-à l'échelle régionale : le réseau des référents EPA 2 pourra également s'enrichir des connaissances acquises au cours des mobilités (notamment le BIP sur les haies agricoles)

-à l'échelle nationale : l'établissement fait partie du réseau EUROPEA France et pourra enrichir sa plateforme des différentes actions menées.

Indicators

Pour mesurer l'atteinte des objectifs le comité de pilotage de la coopération internationale met en place des indicateurs repris dans un tableau de suivi de projet. Cette méthodologie est également celle appliquée pour toutes les autres fiches actions du projet d'établissement. Nous bénéficions à ce titre de l'expertise du centre d'apprentissage et de formation pour adultes qui est certifié Qualiopi

Nous avons retenu 4 indicateurs pour la coopération internationale Spécifiques, Mesurables,

Accessibles, Réalistes et Temporels (SMART):

Communication du projet cooperation internationale :

Cet indicateur permet d'évaluer les capacités de l'établissement à communiquer et à mobiliser autour du projet Erasmus. Il permet d'évaluer dans quelle mesure l'établissement rend les informations sur les mobilités facilement et équitablement accessibles

Les critères retenus sont :

le pourcentage des étudiants ayant connaissance des possibilités de stage et/ou d'étude dans les pays liés au projet Erasmus +. Une enquête mobilité internationale à destination de tous les étudiants est proposée en début de formation. La valeur seuil d'un retour d'enquête de 90% des étudiants est attendue.

- le pourcentage des personnels ayant connaissance des possibilités de mobilités Erasmus+. Une enquête mobilité internationale à destination de tous les personnels de l'établissement est effectuée à chaque rentrée scolaire. La valeur seuil d'un retour d'enquête de 80% des personnels est attendue

- l'évolution annuelle du nombre de participants aux événements de promotion du programme (>10%)

- l'évolution annuelle du nombre de candidatures étudiantes reçues en Voie scolaire initiale (avec un regard particulier sur les candidats les plus éloignés du programme à cause d'une situation socio-économique précaire ou d'un handicap)

- l'évolution annuelle du nombre de candidatures étudiantes reçues en Apprentissage ou Formation

Continue ((avec un regard particulier sur les candidats les plus éloignés du programme à cause d'une situation socio-économique précaire ou d'un handicap)

- l'évolution annuelle du nombre de candidatures des Personnels reçues avec un item sur les primo candidatures

- le nombre de publications (newsletter, Facebook, article de presse,...). Au moins 2 posts par mois sont attendus.

- le nombre de consultation de la page cooperation internationale sur le site web de l'établissement (actuellement en refonte pour la rendre plus visible).

Qualité des activités mises en oeuvre : cet indicateur est essentiel pour assurer une dynamique des mobilités d'une année sur l'autre.

Les critères retenus sont :

-le taux de satisfaction pour la préparation à la mobilité

-le taux de satisfaction pour l'accompagnement lors de la mobilité (contacts avec les bénéficiaires, déblocage en cas de difficultés, aide à la collecte d'informations)

-le taux de satisfaction pour l'aide logistique (transports, logement sur place)

-le taux de satisfaction sur les relations avec l'établissement partenaire

-le taux de satisfaction des personnels ou étudiants accueillis

Ces informations sont collectées via le rapport Erasmus+ réalisé par le bénéficiaire de la mobilité

Impact des activités mises en oeuvre

Mesurer l'impact des activités est essentiel pour apprécier l'atteinte des objectifs de l'ensemble du plan d'action.

* Pour les étudiants:

- l'évolution du nombre de réponses positives aux questions " développement des softs skills",

développement des compétences professionnelles", " développement linguistique" , "

développement de l'engagement citoyen", " meilleure opportunité sur le marché de l'emploi ou

poursuite d'études". Outil: enquête retour de mobilité-étudiant et rapport du participant E+

- un taux d'insertion (emploi ou poursuite de formation), supérieur à 75%. Nous lançons une enquête auprès de nos étudiants 3 et 6 mois après l'obtention du diplôme. Nous avons des étudiants qui ont choisi le BTS dans la perspective de présenter les concours aux grandes écoles (notamment vétérinaires) et la mobilité peut être un facteur de réussite.

* pour les personnels

- l'évolution du nombre de réponses positives aux questions " développement des pratiques professionnelles", " compréhension du système éducatif européen", "développement linguistique".

Nous collectons ces informations via l' enquête retour de mobilité-personnel et le rapport du participant E+

* pour l'établissement

- l'évolution du nombre de réponses positives sur le choix de l'établissement pour l'offre de mobilités. (information collectée lors de l'enquête mobilité internationale réalisée en début d'année scolaire auprès des étudiants)

- l'évolution du nombre de candidature d'étudiants pour des mobilités entrantes

- l'évolution du nombre de candidature de personnels pour des mobilités entrantes

- l'évolution de nombre de nouveaux partenaires UE et hors UE

- le nombre de projets à l'international dans lequel l'EPLFPA est engagé : au moins 1 projet par an (maintenir la dynamique),

Qualité du projet

Les critères mesurés seront:

- l'évolution du nombre de mobilités d'étudiant par voie scolaire, par voie d'apprentissage ou FC, dont public ayant le moins d'opportunité

- l'évolution du nombre d'Europass Mobilité délivré

- l'évolution du nombre de Suppléments au Diplôme délivrés mentionnant la participation de l'étudiant à un projet civique et citoyen

- l'évolution du nombre de mobilités des personnels dont le personnel en première mobilité

- l'évolution du nombre de mobilités Etudiant voie scolaire accueilli

- l'évolution du nombre de mobilités Personnel accueilli

- le nombre de réunions du comité de pilotage de la coopération internationale. (au moins 3/an) et l'assiduité de ses membres.

- la qualité des partenariats établis à partir de la fiche "évaluation partenaire" (fluidité des échanges, réciprocité, ...)

Les seuils indiqués en amont de projet pourront être réévalués si nécessaire.

Les résultats qualitatifs et quantitatifs seront présentés en reunion plénière de l'établissement en fin d'année scolaire et pourront servir pour remobiliser les équipes pour la prochaine rentrée.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management *(n/a for Topic 1)*

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Le comité de pilotage de la coopération internationale est constitué de 7 personnes :

-les directeurs des différents centres constitutifs de l'EPL :

Jean-yves.cortey@educagri.fr : directeur general de l'EPL, Role : validation des projets de mobilités et des plans financiers, signature des accords de partenariats

Florent.pradel@educagri.fr : directeur adjoint, responsable de la pédagogie . Rôle : appui aux équipes pour organiser les plans de formation et inclure les activités Erasmus + dans les calendriers pédagogiques.

Florence.cimetire@educagri.fr : directrice du centre des apprentis et de formation pour adultes. Rôle : appui aux équipes pour organiser les plans de formation et inclure les activités Erasmus + dans les calendriers pédagogiques, relations avec les organisations professionnelles pour adapter l'offre de formation à leurs besoins.

Domitille.declerq@educagri.fr : directrice de l'exploitation Agricole du lycée. Personne ressource pour toutes les mobilités entrantes (visite de l'exploitation, presentation de la transition agro-écologique en cours sur la ferme, accueil de stagiaires).

Des enseignants formateurs dans ces différents centres :

Isabelle.eraud@educagri.fr : responsable des projets KA2, liens avec les équipes pédagogiques. Pilotage du projet NECTAR de 2021 à 2023 et écriture en cours d'un futur projet partenariats stratégiques sur les transitions éducatives face à l'urgence climatique (projet porté par la bergerie nationale de Rambouillet, l'établissement est partenaire). Pilotage du projet de BIP sur les haies agricoles. Responsable des mobilités pour les personnels de l'établissement.

Patrick.branchy@educagri.fr : responsable des mobilités de stage pour les élèves de la voie professionnelle et les BTS. Responsable des mobilités entrantes et du partenariat avec l'école Stredna Odborna Skola de Pruske

Celine.muzelle@educagri.fr : responsable du partenariat avec le Japon. 8 apprenants ont été accueillis à Kochi en novembre 2022 et l'établissement a reçu une delegation japonaise en Février 2023.

[Lien internet vers site de l'établissement avec contacts des personnes responsables ERASMUS +](#)

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Le comité de pilotage se réunira au minimum 3 fois par an :

-une reunion de rentrée en septembre pour définir les objectifs de l'année au regard du plan d'actions. Les résultats des enquêtes mobilité internationale seront alors analysés et permettront de cibler les actions à engager (contact des partenaires, dossiers de bourses, positionnement des calendriers)

-une reunion en Janvier pour faire le point sur les activités Erasmus+ engagées. Il s'agira d'identifier les éventuels freins et mobiliser les leviers pour assurer la dynamique du projet global.

-une reunion en juin pour proposer un bilan des activités menées ou en cours de réalisation sur l'année écoulée et identifier les chantiers de l'année suivante. Construire un premier calendrier qui sera ajusté et complété à la reunion de rentrée de l'année suivante. L'analyse des enquêtes mobilité et des rapports Erasmus+ sera également présentée et discutée lors de la reunion. Une communication sera préparée pour la reunion plénière de l'établissement de fin d'année.

A chaque reunion, le comité de pilotage complètera une fiche compte-rendu sur laquelle seront précisés : l'ordre du jour, la date et les noms des participants, la synthèse des discussions, les décisions validées et le plan d'action à mener jusqu'à la date de la prochaine reunion en précisant le rôle de chaque membre dans ce plan d'action. Nous utilisons régulièrement ce type de document dans

l'établissement labellisé qualiopti.

Entre chaque réunion, les membres du comité de pilotage pourront compléter et consulter un tableau d'avancement du projet (tableau accessible en ligne sous la forme d'un google drive) avec un recensement des mobilités demandées (entrantes, sortantes et hybrides), les noms des partenaires associés, les calendriers prévisionnels, les besoins des candidats (logistiques, financiers, linguistiques)

En terme de ressources humaines, les fiches de poste des membres du comité de pilotage incluent leur mission coopération internationale et la direction de l'établissement peut adapter leur emploi du temps aux besoins du projet. Par exemple, en période d'écriture de projets, de construction de planning de mobilité ou d'organisation de BIP, les enseignants-formateurs concernés peuvent être déchargés de leurs autres missions pour une meilleure efficacité sur le projet coopération internationale.

Chaque membre du comité de pilotage complètera une fiche d'évaluation en fin d'année sur le fonctionnement du comité et le bilan de ses activités. Les critères évalués seront l'assiduité des membres, la qualité des échanges et des discussions lors des réunions, leur efficacité et la responsabilité des membres au regard des rôles attribués dans les fiches de poste. Cette fiche d'évaluation pourra être croisée avec les résultats des enquêtes mobilité internationale et sera prise en compte par le comité de pilotage pour ajuster son mode de fonctionnement si les besoins sont exprimés (augmentation de réunions intermédiaires, accueil de nouveaux membres, plan de communication...)

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

La charte ECHE et une présentation des différentes activités Erasmus+ envisageables dans notre établissement seront prochainement mises en ligne sur notre site internet.

La communication interne est également essentielle pour la dynamique du projet. : affiches et flyers mis à disposition au CDI, au foyer des élèves, en salle des professeurs et au niveau des services administratifs (point photocopieur)

A chaque réunion plénière du personnel de l'établissement, une présentation du projet et des personnes contact sera faite.

Lors des réunions de rentrée des étudiants, un membre du comité de pilotage passera dans les classes pour présenter le projet Erasmus+ de l'établissement et donner le nom des personnes contact.

La valorisation et la diffusion des activités menées sera assurée par :

les témoignages d'apprenants ou de personnels qui ont participé à une mobilité diffusés sur l'intranet du lycée et mis en ligne sur le site web.

Les étudiants de deuxième année ayant participé à une mobilité seront sollicités pour tutorer les candidats en première année

La présence de l'établissement sur les salons étudiants. Il pourra présenter à cette occasion les activités Erasmus + réalisées.

Des articles dans la presse locale et professionnelle agricole. Nous sommes un établissement en zone rurale et ces médias sont toujours bien suivis par les habitants du territoire.

A l'occasion des Erasmus days, une table ronde sur la mobilité des jeunes du monde Agricole sera organisée. Nous inviterons des anciens élèves qui ont participé à des mobilités, des professionnels (chambres d'agriculture) et des enseignants formateurs pour échanger sur la plus value des mobilités dans la construction d'une identité professionnelle.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Notre établissement est reconnu dans le territoire pour sa politique inclusive. Nous avons une référente H+ dans l'établissement pour s'assurer que l'inclusion des élèves en situation de handicap soit assurée. Les équipes pédagogiques sont formées pour adapter leurs pratiques à la diversité des classes et aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap.

Nous avons mis en place différents dispositifs pour favoriser l'inclusion comme :

- les ateliers d'individualisation ouverts à tous les apprenants volontaires. Des enseignants formés reçoivent les jeunes et répondent à leurs besoins de manière individualisée. Plusieurs créneaux horaires sont proposés aux apprenants dans la semaine pour rencontrer un enseignant-formateur et une salle spécifique équipée avec du matériel informatique est dédiée à ces temps.

- le tutorat entre étudiants (BTS ou école vétérinaire) et élèves préparant le baccalauréat

- des heures dans l'emploi du temps des élèves et des étudiants dédiées à l'accompagnement dans leur projet d'orientation et à l'insertion dans la voie professionnelle

- un groupe écoute relai (GER) constitué d'adultes référents qui travaillent avec les structures psycho-sociales du territoire.

- un foyer socio-éducatif (maison des étudiants), avec des personnels animateurs, qui facilite l'intégration sociale et culturelle de nos étudiants mais aussi des étudiants étrangers accueillis. Le foyer propose des activités et des sorties sur le territoire (cinéma, spectacle vivant, matchs sportifs, parcs animaliers, structures de divertissements...).

Afin de permettre à tout étudiant de réaliser une mobilité nous portons une attention particulière à:

- la diffusion de l'information : dès la rentrée un membre du comité de pilotage passera dans toutes les classes pour présenter le dispositif aux nouveaux étudiants et identifier avec eux les personnes contact. Une enquête mobilité permettra également de connaître les éventuels candidats vers lesquels nous reviendrons en cours d'année pour faire le point sur leur projet personnel. Le Guide mobilité sera également disponible sur l'intranet du lycée.

- Pour la construction du projet avec le candidat = un entretien individuel lui sera proposé pour bien cerner ses attentes et ses besoins et lui proposer des contacts. L'avis de l'équipe pédagogique sera également pris en compte pour mesurer la pertinence et la faisabilité du projet du candidat.

- Pour le financement du projet : outre les bourses Erasmus +, nous étudierons avec le candidat les autres possibilités de financement (bourses region ou ministère de l'agriculture)

- Nous assurons une transparence des candidatures en rendant public le nom des candidats, leur projet de mobilité et son financement lors des conseils intérieurs et conseils de centre où les représentants des apprenants sont présents.

- Nous proposerons à chaque candidat une préparation linguistique si nécessaire ainsi qu'un soutien administratif et culturel pour préparer son arrivée dans le pays.

Pour les Personnels de l'établissement, un guide de mobilité sera distribué à la rentrée scolaire avec une présentation en reunion plénière. Les membres du comité de pilotage sont des référents Erasmus+ pour les personnels intéressés.

Une préparation linguistique pourra également être organisée si besoin (nous l'avons fait il y a 6 ans en mobilisant les enseignants d'anglais et en dégagant des créneaux sur les emplois du temps des personnels pour ces temps de formations).

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Pour toutes mobilités Erasmus+, un kit mobilité E+ est renseigné et signé en amont de la mobilité. Par la signature du learning agreement, notre établissement s'engage à reconnaître les acquis d'apprentissage de l'étudiant effectué dans l'établissement partenaire.

Le BTSA permet l'acquisition de 120 ECTS (Décret n° 2007-946 du 15 mai 2007 relatif au brevet de technicien supérieur agricole et modifiant le code rural). Actuellement, le référentiel de formation pour des BTSA non semestrialisé ne prévoit pas l'attribution d'ECTS par module.

Les stages en entreprise font partie intégrante du référentiel et donnent lieu à une soutenance évaluée à l'examen terminal. Les compétences acquises lors du stage sont ainsi bien prises en compte dans l'obtention du diplôme et des 120 ECTS.

Certains BTSA sont actuellement en cours de renovation et les équipes pédagogiques travaillent à la mise en place de la semestrialisation. Dès qu'elle sera effective, un accord avec l'établissement partenaire sera signé et le learning agreement du kit mobilité indiquera clairement les unités d'enseignement suivis par l'étudiant dans l'établissement partenaire, leurs conditions d'évaluation et le nombre d'ECTS correspondant pour chaque UE.

Chaque partenaire veille à ce que le nombre d'ECTS octroyés par unité d'enseignement et consignés dans le learning agreement respecte les règles d'usage : soit 1ECTS pour une charge de travail globale de l'étudiant de 25 à 30h.

Les ECTS obtenus par l'étudiant en mobilité seront pris en compte dans son relevé de notes, en tenant compte de leur grade et de la péréquation éventuelle à effectuer entre les systèmes de notation respectif

Le projet d'organiser un BIP sur les haies agricoles, permettra aux étudiants (notamment les apprentis) de participer à un programme intensif hybride d'une semaine dans un pays partenaire, potentiellement l'université d'agronomie de Vienne (haup).

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

Nous souhaitons nous engager dans la démarche de dématérialisation des procédures Erasmus+ pour fluidifier les échanges et gagner du temps. Cela pourra aussi être un gage de transparence et d'équité envers les candidats.

Nous utilisons déjà Mobility tools pour les demandes de bourses via le consortium regional.

Nous encourageons nos étudiants à s'inscrire sur EU Discovery

Comme nous sommes une petite structure, nous utiliserons le Dashboard pour cheminer vers l'Erasmus without paper pour les démarches suivantes :

-renouvellement et signature des accord inter-institutionnels dès l'obtention de notre charte ECHE 21-27

- sélection des étudiants à la mobilité, la gestion des contrats de mobilités sortantes et entrantes entre notre EPL et les établissements ou entreprises d'accueil, la gestion des relevés de notes. Nous précisons toutes ces données dans le guide étudiant mobilité quand ells seront opérationnelles

. à partir de 2025, extension de la dématérialisation de la gestion des dossiers de mobilité aux mobilités de personnels et aux mobilités hors Europe

La promotion de l'appli Erasmus+ auprès de nos étudiants sera réalisée en début d'année lors de la session d'information auprès des différentes classes de BTSA. Nous souhaitons que cet outil devienne l'interface privilégiée, si ce n'est exclusive, des différents documents échangés avec l'étudiant

concernant les différentes étapes de sa mobilité (de la sélection à la reconnaissance de sa mobilité).

Nos cartes étudiantes ne peuvent pas actuellement être commutées en carte étudiante européenne et permettre à nos étudiants d'obtenir à terme un identifiant européen leur permettant de bénéficier des avantages qui s'y rattachent. Il en est de même pour tous les établissements techniques publics sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, qui conscient de problème, s'est rapproché des services informatiques ad hoc, pour qu'une solution puisse être trouvée au niveau national. Nous restons en veille sur cette question pour être réactif dès que nos instances nationales auront débloqué la situation.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

Plusieurs actions sont menées au sein de l'établissement pour limiter notre empreinte carbone

-au niveau de la restauration : lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion des produits locaux et biologiques, tri et valorisation des déchets (alimentation animale, méthanisation)

-au niveau des pratiques agro-écologiques sur l'exploitation Agricole : conversion en agriculture biologique, chantiers citoyens de plantation de haies avec les apprenants

-mobilisation de la communauté éducative pour les défis éco-citoyens "on peut mieux faire" (initiative des lycées agricoles publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour stimuler et valoriser l'engagement des jeunes en faveur des transitions agroécologiques et l'écocitoyenneté.)

-toutes les filières incluent les questions de durabilité et de transition agro-écologique dans leurs référentiels de formation

-tous les ans l'établissement participe au festival alimenterre en organisant des projections des films documentaires auprès des apprenants. Certaines projections peuvent être ouvertes au public extérieur.

- L'établissement a utilisé une partie du budget du projet Erasmus + NECTAR pour financer l'achat d'arbustes destinés à la plantation de haies sur les parcelles agricoles de sa ferme

Pour les mobilités, nous encourageons les candidats à utiliser des transports à moindre empreinte carbone (train) et si ce n'est pas possible, nous demandons aux candidats d'envisager des compensations (par la participation à des chantiers de plantation citoyens chez des agriculteurs du territoire par exemple).

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Plusieurs actions mises en place dans l'établissement favorisent l'engagement civique des apprenants :

-actions de lutte contre le harcèlement : le groupe de paroles Les lucioles est ouvert à tous les membres de la communauté éducative

-action de travail d'intérêt général : tous les apprenants volontaires sont invités à s'inscrire sur un planning pour aider sur leur temps libre les personnels dans leur mission (administratives, entretien espaces verts, services ménage et restauration)

-engagement dans l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) : à chaque nouvelle année scolaire, le bureau de l'ALESA est élu par l'ensemble de ses membres lors d'une Assemblée Générale. Les étudiants peuvent se présenter aux postes de secrétaire général, président ou trésorier. Ils peuvent aussi prendre la responsabilité d'un club culturel ou sportif afin d'animer cette association essentielle à la vie du lycée où 70% des apprenants sont internes.

-devoir de mémoire : plusieurs expositions sont organisées par les apprenants au cours de l'année. L'entretien d'un chemin de la mémoire réalisé en 2021 par des élèves dans le cadre d'un projet pédagogique est assuré par les nouvelles promotions.

L'Education Socio-Culturelle fait partie des disciplines enseignées à part entière au sein des établissements agricoles. Les approches interculturelles, citoyennes, solidaires sont mises en avant, étudiées et mises en œuvre grâce notamment aux projets d'initiatives et de communication (PIC) qui font partie de nos référentiels de formations. Ils sont pris en compte dans l'obtention du BTSA. Ces PIC, construits par les étudiants, ont souvent une spécificité à vocation sociale et citoyenne (participation au festival alimenterre, sensibilisation des jeunes générations à l'environnement et à l'alimentation

solidaire, sensibilisation aux handicaps, au grand âge...). Ces projets sont construits avec des partenariats extérieurs et amènent les étudiants à s'intéresser à la vie citoyenne du territoire.

Dans l'objectif de promouvoir l'engagement civique, la citoyenneté active mais aussi le sentiment de citoyenneté européenne, nous invitons nos étudiants à s'inscrire et à rejoindre le réseau Erasmus Student Network.

Pour rendre visible notre projet de coopération internationale, nous célébreront la journée de l'Europe à travers différentes actions pédagogiques (exposition, goûters européens, découvertes musicales, quizz).

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) *(n/a for Topic 1)*

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

Nous sommes actuellement en train de construire le catalogue de cours qui sera proposé aux étudiants étrangers afin de le mettre prochainement en ligne. Les cours seront proposés en langue française car les étudiants étrangers seront intégrés aux classes des étudiants français. Le niveau attendu est B1/B2.

Les cours proposés seront les suivants :

- culture humaniste et langue française
- techniques d'expression, de communication et d'animation
- Economie Agricole,
- pilotage de l'entreprise Agricole : stratégie et durabilité
- Politiques publiques agricoles
- Fonctionnement des agro-eco-systèmes
- interventions et manipulations sur les animaux
- conduite de productions aquacoles
- management d'une équipe commerciale
- gestion d'un espace de vente physique ou virtuel
- développement commercial
- relation client ou fournisseur

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) *(n/a for Topic 1)*

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Plusieurs critères seront pris en compte pour la signature d'un partenariat :

les filières proposées dans chaque établissement

la qualité des échanges avant la signature du partenariat : il nous semble essentiel de prévoir au moins une rencontre réciproque en présentiel pour découvrir les établissements (conditions d'enseignement, équipements, accessibilité, restauration, logement) et discuter des contenus d'enseignement proposés aux étudiants ainsi que des modalités d'évaluation.

L'identification d'objectifs communs dans les projets de coopération internationale.

Toutes ces informations seront renseignées dans un accord interinstitutionnel cosigné par les directeurs d'établissement et les candidats à la mobilité. Notre établissement a l'habitude de ce genre de documents : nous avons des accords de partenariat avec des écoles d'enseignement supérieur françaises (école vétérinaire de Marcy l'Etoile et école d'osthéoopathie animale de Lyon) et nous avons également entretenu un partenariat avec l'école Edith Stein Schulle de Fribourg pendant plusieurs

années ainsi que l'école autrichienne d'agriculture LFS Hollabrunn. (<https://www.cibeins.fr/2221-2/>)

Les membres du comité de pilotage coopération internationale sont les personnes ressources pour mettre en place les procédures, gérer et suivre les contrats. Nous avons fixé pour l'année scolaire 2024-2025 un objectif modeste de 10 mobilités étudiantes afin de gérer au mieux et au plus proche des besoins du candidat.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Pour les étudiants candidats à la mobilité, nous prévoyons 1h00 hebdomadaire dans leur emploi du temps pour se préparer au niveau linguistique. Nous valoriserons également la section euro de l'établissement qui propose des cours de biologie-écologie en anglais. Nous encouragerons nos étudiants à s'inscrire sur EU Discovery. Nous préparerons les étudiants pour un niveau B2 en anglais. Un des membres du comité de pilotage de la coopération internationale est professeur d'anglais. Il assurera auprès des étudiants cette préparation.

Pour le développement des compétences interculturelles, les cours d'éducation socio-culturelle obligatoires dans toutes les filières BTS permettent à tous les étudiants de travailler ces compétences.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Chaque étudiant entrant aura une personne référente dans l'établissement pour répondre à toutes ses questions et l'orienter vers les services administratifs dont il aura besoin (agence comptable, secrétariat scolarité). Nous déposerons sur notre site internet les offres de logement et de restauration (nous disposons de places dans l'internat de l'établissement pour accueillir des visiteurs extérieurs).

Nous préconiserons aux étudiants de demander avant de partir auprès des services de santé de leur pays la carte européenne d'assurance maladie. Notre établissement a une infirmière présente tous les jours qui, en cas de besoin pourra orienter les étudiants étrangers vers les services de soin.

Via l'ALESA, les étudiants étrangers pourront participer aux différentes activités sportives et culturelles proposées à tous les apprenants

Nous proposerons aux étudiants étrangers volontaires de participer aux cours de langues vivantes (anglais, allemand et italien) pour échanger avec les élèves français sur leur expérience Erasmus.

Pour les étudiants étrangers qui voudraient également perfectionner leur niveau en français, ils pourront suivre différents cours avec des élèves français (littérature, expression écrite et orale). Nous pouvons également valider un crédit ECTS langue française pour les étudiants intéressés.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Pour les mobilités de stage: Le stage fait partie intégrante de nos référentiels de BTSA et sa validation est indispensable à l'obtention du diplôme. Toute mobilité E+ donne lieu à la signature d'un learning agreement SMP signé entre l'organisme d'envoi, l'organisme d'accueil et l'étudiant précisant les connaissances, aptitudes et compétences à acquérir par le stagiaire au cours du stage. Les acquis d'apprentissage résultant de la mobilité sont validés par l'évaluation d'un dossier et de sa soutenance orale. Cette évaluation prend en compte la fiche d'évaluation du maître de stage. L'obtention du BTSA permet in fine l'acquisition de 120 ECTS. En absence de semestrialisation, ce pool de 120 ECTS n'est pas fractionnable. La mise en place progressive de la semestrialisation nous permettra d'indiquer dans le

learning agreement le nombre d'ECTS correspondant à la mobilité que nous nous engageons à reconnaître.

Pour les mobilités d'étude:

A partir de 2023, l'étudiant en mobilité d'étude à l'étranger partira sur la base d'un accord interinstitutionnel (IIA) et d'un learning agreement SMS signés entre son établissement d'envoi et l'établissement d'accueil.

Le learning agreement (signé aussi par l'étudiant) mettra en parallèle les unités d'enseignement qui seront suivies à l'étranger par l'étudiant et le nombre d'ECTS correspondant avec les unités d'enseignement qu'aurait suivies l'étudiant dans son établissement d'origine, sur la même période ou semestre.

Entre autre renseignement, l'IIA mentionnera le système de notation de chaque établissement. Ce système de notation précisera la correspondance entre la note obtenue à l'examen et un grade ECTS qui varie selon le pourcentage des connaissances/compétences acquises.

La validation d'un module se traduira ainsi par l'obtention de la totalité des ECTS correspondant à l'unité d'enseignement affecté d'un grade ECTS (A, B, C, D, ou E).

En signant l'IIA:

- l'établissement d'accueil s'engage à transmettre à l'établissement d'envoi, dans un délai prédéfini et mentionné dans l'accord, le relevé de note de l'étudiant où figure la liste des unités d'enseignements évalués et les ECTS obtenus affectés d'un grade A, B, C, D ou E
- l'établissement d'envoi s'engage à reconnaître la totalité des ECTS obtenus affectés de leur grade et à retranscrire ces grades en note selon son propre système de notation.

La délivrance du diplôme sera accompagnée par la délivrance d'un supplément au diplôme (SD).

Comme toute mobilité E+, la mobilité d'étude sera renseignée dans l'Europass mobilité.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

L'établissement cherche à valoriser la formation continue de son personnel en répondant favorablement aux demandes de stages. Les mobilités Erasmus+ des personnels seront valorisées dans la présentation des formations lors des journées portes ouvertes pour augmenter l'attractivité de l'établissement. Les bénéficiaires d'une mobilité pourront également diffuser au sein des équipes pédagogiques, administratives et techniques leurs acquis de formation pour moderniser le travail des équipes.

Pour lever les freins à la mobilité du personnel, nous prévoyons d'organiser une demie journée d'information avec un atelier "construire son projet de mobilité". Nous nous appuyerons sur la plateforme imotion pour cet atelier.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects *(n/a for Topic 1)*

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

L'établissement a participé au projet NECTAR entre 2021 et 2023. Il a pu échanger avec des écoles autrichiennes et l'université d'agronomie de Vienne (Haup) sur les transitions éducatives et agro-écologiques. Des analyses de pratiques pédagogiques entre professeurs français et autrichiens ont été menées sur des thématiques comme la fertilité du sol ou l'alimentation locale. Ce projet a permis de renforcer le partenariat avec l'université autrichienne qui pourra être un partenaire pour des futures mobilités étudiantes et de personnels. C'est dans cette optique que nous envisageons un BIP sur les

haies agricoles.

Ce projet a donné lieu à la rédaction de fiches action qui sont disponibles sur un padlet accessible à la communauté éducative via notre site internet

Pour donner suite au projet NECTAR, nous sommes actuellement en train d'écrire un autre projet de partenariat stratégique sur les transitions éducatives et l'urgence climatique.

Un carnet de bord sera tenu pour garder traces des événements liés au projet et noter les évolutions observées. Comme pour le projet NECTAR, nous participerons aux visioconférences programmées dans le rétroplanning afin d'ajuster le rôle de l'établissement dans le projet. Des indicateurs quantitatifs comme le nombre de nouveaux enseignants investis dans le projet permettront de mesurer son impact sur le personnel de l'établissement. Des indicateurs qualitatifs seront également renseignés via des questionnaires ou interviews des enseignants et des étudiants sur les démarches pédagogiques et les vécus des activités proposées. Les témoignages pourront venir enrichir un mur virtuel accessible à l'ensemble de la communauté éducative.

Support engagement (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.

Pour le personnel investi dans le projet Erasmus+ de l'établissement, un temps de travail identifié avec les agents concernés sera porté sur les fiches de service. Une lettre de mission sera également proposée à chaque agent souhaitant s'engager dans le projet de coopération internationale de l'établissement.

Pour les apprenants, leur engagement sera mentionné sur les bulletins semestriels et le temps nécessaire à la préparation d'une mobilité sera intégré à leur emploi du temps hebdomadaire..

Les apprenants qui le souhaitent pourront également valoriser leur engagement par la présentation de l'unité supplémentaire engagement citoyen pour le diplôme du baccalauréat.

Les étudiants pourront également obtenir l'europass mobilité ou le supplément au diplôme.

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter

By submitting this application, the institution:

- acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the [ECHE Charter](#).
- accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx

YES

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).